

# ASSEMBLÉE NATIONALE

12 février 2026

---

DROIT À L'AIDE À MOURIR - (N° 2453)

Commission	
Gouvernement	

Non soutenu

N° 1381

## AMENDEMENT

présenté par  
M. Bloch

-----

### ARTICLE 6

À l'alinéa 14, substituer au mot :

« deux »

le mot :

« quinze ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision .